Image not found or type unknown

Dde dans copropriété et réglement

Par **virg3112**, le **23/09/2008** à **19:47**

Bonjour,
J'ai eu un dégats des eaux dans mon appartement en copropriété et dont je suis propriétaire.
J'ai eu des dommages aux peintures et au lino (pris en charge par mon assurancepersonnelle)
Mon parquet flottant étant considéré comme de l'immobilier, il doit être pris en charge par l'assurance de la copropriété.
L'assurance de la copropriété peut elle refuser la prise en charge?
Qui l'entreprise doit elle facturer, car je n'ai pas les moyens d'avancer le montant des travaux ?
Le syndic me dit qu'il y aura expertise pour un montant supérieur (ou égal ?) à 1500€, mais est-ce en TTC ou HT (car le devis HT est sous les 1500)?
Il me dit qu'il y aura un coeeficient de vetusté appliqué sur mon parquet qui serait à ma charge.Mais que peut être on peut l'éviter.
Pourquoi devrais je supporter cette vetusté, je n'ai pas demandé à être inondée.Quel est le montant de celui ci (mode de calcul) et l'histoire de la valeur à neuf peut elle compenser.La copro ne prendra t'elle pas en charge cette vetusté.
Le coût pour moi de celle_ci serait énorme
merci de votre aide

Par **Tisuisse**, le **30/01/2019** à **06:15**

Un parquet flottant n'est pas forcément un bien immobilier car il peut être changé sans pour autant déterriorer la chape de béton sur laquelle il a été posé. Ce parquet flottant doit être considéré comme aménagement-embellissement, au même titre qu'un lion ou une moquette?

Votre assurance personnelle doit prendre en charge ce parquet flottant elle doit son affaire personnelle du recours contre le syndicat des copropriétaires ou contre l'occupant du local où la fuite a pris naissance.

Par **youris**, le **30/01/2019** à **09:56**

bonjour,

avez-vous déclaré ce sinistre à votre assurance ?

il existe une convention entre assureurs pour ce type de sinistre dans les copropriétés, c'est la convention IRSI pour les dommages inférieurs à 5000 €.

salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés